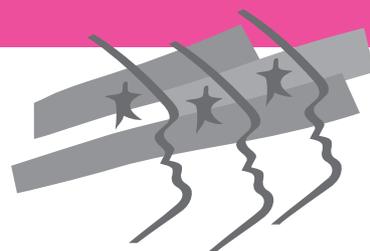


La lettre du MEDEF de l'Ain

N° 42 - Avril 2013 - Mai 2013



MEDEF de l'ain
Mouvement des Entreprises de France

Travail en réseau



Le 12 mars, à l'issue du Conseil d'Administration du MEDEF de l'Ain, Philippe VERNE, Président du CJD de l'Ain animait devant une trentaine de participants une conférence sur le thème : **Entreprises : travail en réseau, stratégie d'alliance : un nouveau mode d'organisation ?**

Le réseau, est justement le thème qui sera notre fil rouge tout au long de l'année 2013. Vos témoignages sont les bienvenus.

Focus sur les données économiques



Créations d'entreprises en février 2013 : -2,7 %.
Production industrielle en janvier 2013 : -1,4 % sur un mois, -2,1 % sur trois mois.

Emploi salarié au 4^{ème} trimestre 2012 : réduction de 100 000 postes sur un an, annulant quasiment l'augmentation des deux années précédentes.

La Banque de France confirme sa prévision d'une croissance du PIB de +0,1 % au 1^{er} trimestre 2013.

EDITO

Plus nombreux, plus forts pour affirmer nos positions.

Comme en 2012, le MEDEF de l'Ain a choisi d'aller à la rencontre des chefs d'entreprise, sur nos différents bassins et dans vos entreprises, afin de rester à l'écoute de vos préoccupations.

Au cours des prochaines réunions (des 25, 28 mars, 3 et 8 avril 2013), j'ai pensé intéressant de vous apporter des précisions sur l'Accord National Interprofessionnel du 11 janvier 2013.

Après plusieurs mois d'une négociation difficile, le MEDEF, la CGPME, l'UPA, la CFDT, la CFTC et la CFE-CGC ont signé cet accord « pour un nouveau modèle économique et social au service de la compétitivité des entreprises et de la sécurisation de l'emploi et des parcours professionnels des salariés ».

J'insiste sur le fait qu'il s'agit d'une avancée majeure pour notre pays. C'est en effet la 1^{ère} fois depuis 1968 qu'un tel accord est signé par la majorité des partenaires sociaux !

Le projet de loi a été adopté en Conseil des Ministres le 6 mars dernier et son adoption définitive par l'Assemblée Nationale et le Sénat devrait intervenir fin avril.

Le chemin est donc encore long jusqu'à l'adoption définitive. Dans le contexte actuel, nous devons rester mobilisés et vigilants sur tous les fronts.

Nous vous invitons à participer nombreux à nos manifestations afin de montrer notre volonté déterminée à faire évoluer le système législatif actuel.

Francis GUAITOLI
Président



Save the date !

Assemblée Générale du MEDEF de l'Ain

Mardi 11 juin 2013

Bernard Pichon - Conseiller Rivalis

Un accompagnement sur la durée pour les TPE et PME



Fort d'une longue pratique de développement d'entreprises, de prospection, d'aide à la gestion courante, je partage aujourd'hui mon expérience avec les TPE/PME qu'elles soient en phase de création, de croissance ou en difficulté (problèmes de trésorerie, d'activité...). Je les accompagne et les conseille dans leur stratégie avec

pour objectif de leur faire gagner de l'argent grâce à un concept opérationnel simple (RIVALIS*), sur mesure, et des préconisations personnalisées.

Ma priorité est d'établir une relation de confiance avec le chef d'entreprise, pour partager, mieux comprendre les forces et les faiblesses de son entreprise pour lui apporter une aide concrète.

Je calcule les prix de revient, la productivité, les marges, je détecte les points faibles... À périmètre constant, je montre au chef d'entreprise ce qu'il aurait pu faire ou gagner!

Puis j'accompagne pendant 24 mois l'entreprise. Durant cette période, je suis l'évolution et les résultats de la structure par rapport aux tableaux de bord que nous avons mis en place ensemble. Ma mission peut également aller jusqu'à aider le chef d'entreprise dans sa relation avec les institutionnels (banques, assurances, URSSAF.....), rechercher des solutions de trésorerie, former le client à la relation commerciale, etc....

Je connais le MEDEF de l'Ain de longue date pour son esprit, son réseau et sa dynamique au profit des entreprises de toutes tailles. C'est pour toutes ces raisons que je viens de le rejoindre.



Bernard PICHON
RIVALIS
Tél. 06 79 17 74 39

(*) Le réseau RIVALIS compte aujourd'hui 250 conseillers en France, dont 3 dans l'Ain.

Daniel Décombas-Deschamps - Finances et Stratégies Opérationnelles

Relations Grandes Entreprises – PME : plan d'action d'amélioration.



Monsieur Décombas-Deschamps, vous avez plus de 25 ans dans la Fonction Finance d'entreprise, quel est votre retour d'expérience sur la relation entre les Grandes Entreprises et les PME ?

J'ai en effet passé de nombreuses années auprès des directions financières de grandes entreprises, soit comme Conseil, Directeur Financier ou Contrôleur Interne, et j'ai pu observer que très souvent leurs relations avec les PME sont de type dominant/dominé, expliquées par un pouvoir de négociation en faveur de la Grande Entreprise.

Les contraintes en termes de gestion des projets, de procédures, d'audit, de qualité, de sécurité et surtout de conditions financières imposées par le « crédit management » sont sources de difficultés opérationnelles pour les PME.

Alors qu'elles auraient besoin de ressources et d'accompagnement, elles sont souvent contraintes d'accepter les conditions imposées par les grandes entreprises.

Fort de ces expériences, que mettez-vous en œuvre pour améliorer leurs relations ?

D'une part, je m'investis de manière très opérationnelle afin de déceler l'objectivité des difficultés et obstacles.

Dans ce process, je m'appuie sur l'analyse des manquements et dysfonctionnements par rapport aux objectifs et attentes exprimées ou non. Je relève les contraintes liées aux organisations de chacune des parties prenantes, et je mets en œuvre les adaptations correctives en termes d'organisation, de procédures et de communication.

D'autre part, dans tous les cas, mon objectif est de rétablir des relations de partenariat satisfaisantes et d'améliorer les performances opérationnelles et économiques.

Pourquoi vous associer au MEDEF de l'Ain ?

Je m'investis aux côtés du Medef de l'Ain car cette question notamment répond aux attentes des dirigeants locaux.



Daniel Décombas-Deschamps
Port. 06 31 054 214
Tél. 04 74 550 236

Non respect des délais de paiement

Selon l'Observatoire des délais de paiement, dont le rapport 2012 a été remis fin janvier au Ministre de l'Économie, si la loi de modernisation de l'économie (LME) était respectée par toutes les entreprises, elle procurerait un supplément de trésorerie de 13,4 milliards d'euros pour les PME et de 9 milliards pour les ETI.

Depuis 2008, ces délais ont été ramenés à 60 jours calendaires. Si la tendance est toujours à la baisse en 2011 par rapport à 2010, les bénéfices liés à la réforme de la loi LME tendent à s'essouffler. Selon ce rapport, une entreprise sur trois présente encore en 2011 des délais de paiement non conformes.

Pour Bercy, « il y a clairement un sujet de respect de loi ». Le ministère a prévu de rapidement prendre des mesures spécifiques dans le cadre du projet de loi sur la consommation.

Deux sujets méritent une attention particulière aux yeux de Bercy. Le secteur du bâtiment d'abord, sévèrement touché par la conjoncture et où les pratiques abusives tendent à se multiplier. Les délais de **paiement du secteur public** devraient également évoluer.

Côté **État**, le gouvernement s'est engagé à **respecter un délai de 20 jours maximum, grâce à la généralisation de services facturiers. Le point noir reste les collectivités locales, pour lesquelles le rapport préconise de rendre automatique le paiement des intérêts moratoires.**



Constats et enseignements tirés de la première réunion du Cercle DAF du 7 Mars 2013



Nous avons pu constater que les participants recouvraient deux typologies d'entreprises l'une de grosses PME l'autre de TPE. Toutes étaient intéressées par le sujet des « **enjeux d'une bonne communication financière** » mais à des niveaux différents, certaines pour communiquer avec leurs actionnaires, d'autres en interne ou d'autres avec leurs banquiers, leurs fournisseurs ou leurs clients...

Les enseignements tirés de ces échanges de pratiques ont mis en exergue d'une part, l'interdépendance des entreprises entre elles qui ont toutes besoin de communiquer pour anticiper, rendre compte, honorer leurs engagements...

et d'autre part, la nécessité, loin de les opposer les unes aux autres, de mieux comprendre les contraintes de chacune notamment en termes de procédures. En conséquence, cela implique de se former sur ces enjeux et/ou de se faire accompagner sur ce sujet. La communication est un élément stratégique pour l'entreprise qui ne peut laisser place à l'improvisation.

Pour approfondir cet échange en partant d'un domaine très concret et d'actualité, nous traiterons lors de la **prochaine réunion du vendredi 21 Juin 2013 à 9H00** de « **La gestion des créances clients** » que nous évoquerons à travers les thèses suivantes :

- L'intérêt de la **gestion des relances clients**.
- Échanges sur les méthodologies et pratiques.
- La **diversité des outils**.
- En synthèse : les points clés de la vigilance.

Nous vous remercions de prendre contact avec Paul Culty concernant votre prochaine participation au Cercle DAF. paulculty@medef-ain.com - Tél : 04 74 32 17 13.

Vous pouvez déjà noter la date de réunion du Cercle DAF pour le deuxième semestre : vendredi 22 novembre 2013 à 9H00.



AMALLIA Bourg en Bresse vous présente le nouveau site internet du groupe : amallia.fr

Un outil au service de votre entreprise, un site à l'image de notre groupe.
Anciennement dédié à Amallia Action Logement, votre site amallia.fr évolue pour présenter aujourd'hui l'ensemble des activités du groupe Amallia : **Action Logement, services et immobilier.**

Retrouvez une information riche et complète ainsi que des outils à portée de main :

• **Nos 6 solutions logement en détail**

Pour vos salariés, c'est accéder facilement et rapidement à des réponses, à une offre, une aide, une écoute...

• **Des outils pratiques pour vos salariés**

- Un espace personnel
- Le téléchargement de l'ensemble des supports
- La saisie en ligne de l'aide LOCA-PASS
- Un formulaire de contact pour préciser leur demande

• **Un espace entreprise dédié**

Avec des informations pratiques, des services en ligne, des supports de téléchargement, des dossiers conseils...

• **Nos offres immobilières**

(location, achat, programmes neufs)
En conjuguant l'offre des différentes filiales immobilières du groupe avec des produits et services Action Logement, Amallia met tout en œuvre pour faciliter l'évolution du parcours résidentiel de vos salariés.



Agenda

3 avril 2013 : Accueil par M. Alain PALISSE, PDG de la société ADDUXI

Présentation de l'Accord du 11 janvier 2013 pour la compétitivité des entreprises et la sécurisation de l'emploi.

285 impasse des Peupliers
01810 BELLIGNAT
18 h

8 avril 2013 : Accueil par M. François PERRIER PDG de la société Gerard Perrier Industrie

Présentation de l'Accord du 11 janvier 2013 pour la compétitivité des entreprises et la sécurisation de l'emploi.

ZI La Pélissière - 01300 BELLEY
18 h

18 avril 2013 : Les mesures d'aides à l'embauche : dispositifs et financements adaptés à vos besoins en recrutement, actuels et à venir.

En partenariat avec le MEDEF Rhône-Alpes, OPCALIA Rhône-Alpes et la CCI de l'Ain

Maison des entreprises.
01960 PÉRONNAS
9 h - 11 h

21 mai 2013 : Réunion du Cercle des Entrepreneurs du Pays de Gex ADE (Agence de Développement Economique)

50 Rue Gustave Eiffel
01630 SAINT-GENIS-POUILLY
12 h - 14 h



Découvrez vite le nouveau site amallia.fr !

NOUVEAU Le Cercle des Entrepreneurs du Pays de Gex

La réunion de lancement a eu lieu jeudi 7 mars 2013 à l'Holiday Inn de Thoiry



Une quinzaine de chefs d'entreprise s'est retrouvée pour une réunion sur le thème de « **la rémunération du dirigeant, optimisation fiscale et sociale** » animée par l'Union Financière de France.

Ce Cercle porté par **Pierre Ginot**, concessionnaire automobile dans le Pays de Gex, et **Jean Michel Balaguer**, Intermarché Saint Genis Pouilly, se donne pour objectifs de créer des moments d'échanges et de convivialité et de fédérer les entreprises du bassin du Pays de Gex pour les aider à surmonter les challenges du quotidien et représenter une force économique qui pourra être entendue par les décideurs politiques départementaux et locaux, notamment grâce à notre réseau.

Il est prévu de se retrouver tous les deux mois sur des sujets majeurs et d'actualité, **avec l'appui d'un intervenant extérieur.**

Ces rencontres auront lieu entre 12h00 à 14h00 autour d'un buffet/apéritif convivial avec une participation de chacun.

Prochaine rencontre le mardi 21 mai 2013 à l'ADE (Agence de Développement Economique) 50 Rue Gustave Eiffel 01630 Saint-Genis-Pouilly - 04 50 42 65 20.

Contact : Paul Culty
Medef de l'Ain
Email: paulculty@medef-ain.com
Tél. 04 74 32 17 13